

● (1210)

Cette étude parle ensuite des conséquences de la malnutrition, surtout pour les enfants. Elle rapporte les propos des nutritionnistes qui assurent que les enfants inscrits aux programmes alimentaires des écoles sont sous-alimentés, mal nourris et affamés. Ils manquent de motivation et de concentration, et ils sont inattentifs, agités et repliés sur eux-mêmes. Les enfants sous-alimentés souffrent de fatigue extrême et ils ont les yeux cernés.

Rien n'a été prévu dans le budget pour remédier à cet état de choses. Pire, ces familles ont été mises encore plus à mal par le gouvernement qui a taxé davantage les casse-croûte et il a élargi encore l'application de la taxe de vente fédérale. Les tarifs pénalisés de 60 à 100 \$ supplémentaires. Le gouvernement prétend connaître le triste sort des pauvres, mais cela ne l'empêche pas de majorer la taxe de vente. Il prétend que le crédit de la taxe fédérale sur les ventes redistribue 150 \$ aux familles qui gagnent 15 000 \$ et moins par année. Or, dans son budget de cette année, le ministre des Finances diminue cette somme d'environ moitié.

Rien n'est prévu dans le budget pour réduire le taux de chômage qui est l'un des plus élevés parmi les pays industrialisés. Les chômeurs subissent le contrecoup des mesures prises par les gouvernements précédents. Chacun se souvient de l'inflation galopante des années 70. C'est l'ambition effrénée de l'industrie pétrolière et de nombre d'autres sociétés dans le monde qui avait provoqué cette situation. Nous étions pris dans la spirale inflationniste. Les gouvernements ont donc décidé à juste titre de juguler l'inflation. Celle-ci ne peut être en effet que néfaste. Toutefois, la politique de l'argent cher qu'ils ont utilisée pour ce faire a créé des millions de chômeurs dans tous les pays industrialisés du monde. Soudain, des millions d'hommes et de femmes ont perdu leur emploi. Le Canada n'a pas fait exception à la règle. En peu de temps, des milliers de travailleurs ont été forcés de quitter un emploi utile et rémunérateur pour s'inscrire au chômage. Un grand nombre d'entre eux n'ont toujours pas retrouvé de travail. Non pas que ces gens soient paresseux ou qu'ils manquent de motivation. C'est plutôt à cause des politiques économiques mêmes du gouvernement. Après avoir épuisé leurs prestations d'assurance-chômage, ces personnes ont été réduites à réclamer de l'aide sociale. Elles en dépendent encore.

Comble de malheur, les gouvernements fédéral et provinciaux, surtout ceux qui sont d'allégeance conservatrice, ne cessent de leur en vouloir. Ainsi, le gouvernement conservateur de la Saskatchewan refuse fermement d'indexer sur le coût de la vie les prestations de bien-être social. Avant l'élection de ce gouvernement, les prestataires de l'aide sociale touchaient environ 70 p. 100 du montant considéré comme le seuil de la pauvreté. A l'heure actuelle, le revenu de tout assisté social célibataire dans cette province n'atteint plus que 40 p. 100 de ce montant. Le gouvernement conservateur fédéral, pour sa part, continue d'augmenter les impôts. L'an dernier, l'exemption de base au titre de l'impôt sur le revenu s'établissait à 1 400 \$. Le seuil est maintenant si bas que le revenu imposable minimum est de 10 \$.

Nous pouvons donc constater que les victimes des politiques économiques adoptées dans les années 70 pour lutter contre l'inflation sont toujours avec nous. Elles souffrent toujours et

### *Le budget—M. de Jong*

peut-être même plus qu'auparavant. C'est pourquoi l'on retrouve des gens affamés dans les rues de Regina. En fait, pas seulement à Regina, mais dans tous les centres urbains importants du pays. Des enfants ont faim. Des enfants voient leurs capacités d'apprentissage diminuées pour des raisons qui leur échappent. Rien dans le budget et rien de ce que le gouvernement a fait ne permet de croire qu'il connaît les problèmes que l'on rencontre dans les rues de nos villes. Il ignore la situation et est même prêt à malmener encore plus ces personnes en les dépouillant d'un autre 60 \$. Nous n'avons certes pas affaire à un gouvernement compatissant.

Aucune mesure budgétaire n'indique que l'on s'apprête à rendre notre régime fiscal plus équitable. Voyons comment la situation a évolué depuis 1984, année de l'élection du gouvernement. Les recettes fiscales produites par l'impôt des particuliers ont augmenté de 48 p. 100 pour atteindre 43,3 milliards de dollars. Parallèlement, de 1984 à 1986, l'impôt des sociétés n'a été augmenté que de 4,3 p. 100, pour environ 10 milliards de dollars. La taxe de vente et la taxe d'accise fédérales ont été majorées de 62 p. 100 et ont rapporté 22,83 milliards de dollars. J'aimerais reprendre ici les paroles de Bob Couchman, directeur général de la *Family Services Association of Canada* et directeur de l'Institut Vanier de la famille. Il se dit extrêmement préoccupé par les conséquences de la situation sur les usagers de ses services. Si vous vous en prenez à ceux qui gagnent le moins, vous privez des familles de nourriture et de vêtements.

Nous avons aussi constaté que les entreprises du pays ne payaient pas leur juste part. En 1983, 79 196 sociétés ont réussi à éviter de payer de l'impôt sur des bénéfices de l'ordre de 13,3 milliards de dollars. Ces 13,3 milliards n'ont pas rapporté un cent d'impôt au Trésor public. En 1983, 64 sociétés qui avaient réalisé des bénéfices de plus de 25 millions ont complètement échappé au fisc. Est-il juste que, à Vancouver, un prestataire de la pension de vieillesse qui touche 9 312 \$ par an en prestations de la sécurité de la vieillesse et du régime de pensions du Canada dispose de moins de 1 000 \$ par mois pour ses dépenses de base, soit la nourriture, le loyer et les vêtements, et qu'il soit tenu de payer de l'impôt en sus? A titre d'exemple, la Scott Paper, qui a réalisé des bénéfices de plus de 25 millions de dollars en 1982, 1983 et 1984, n'a pas versé un cent au fisc.

● (1220)

Est-il équitable qu'une famille de quatre personnes vivant à Regina, en Saskatchewan, et dont les revenus se situent au niveau du seuil de la pauvreté, verse en impôt près de 2 364 \$ par an, alors que la TransCanada Pipeline qui a réalisé plus de 256 millions en bénéfices en 1980-1981, n'ait rien eu à payer? Est-il juste qu'un chef de famille monoparentale qui élève deux enfants avec des revenus se situant au niveau du seuil de la pauvreté doive payer de l'impôt au gouvernement fédéral? En fait, en 1985, cette famille a dû payer 775 \$ à ce titre et 875 \$ en 1986. Entre temps, sur des bénéfices de 23,7 millions réalisés en 1980, et de 29 millions réalisés en 1981, soit 52,7 millions en tout, la Union Gas n'a pas versé un cent en impôt.

Trouve-t-on juste qu'un caissier de la Banque royale du Canada ait versé au fisc, en 1982, un montant effectivement supérieur à celui qu'a versé son employeur, même si en 1982, ce dernier avait réalisé des bénéfices avant impôt de plus de